



CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Lundi 23 novembre 2015
A 18 H 30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil Municipal :

ABOAF Christine, BASSÉ Freddy, BOUCABEILLE Michel, CALCOEN Guy, FUND Sabine, GALANT Jean, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, LAPALU Christian, MINGUET Anne-Marie, NEGRE Gilbert, PAGES Jocelyne, PILAT Stéphanie, PLA Bernard, VERMANDELE Delphine, VIDAL Mathieu.

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers absents :	5
Procurations :	4

Secrétaire de séance : Mme. Joëlle RATAJCZAK.

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du 27 octobre 2015.

Accord à l'unanimité

2. Délibération pour choix du Maître d'œuvre pour l'extension de l'Ecole Maternelle.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de Ventenac-en-Minervois a lancé une consultation afin de choisir un maître d'œuvre qui sera chargé de définir et de suivre les travaux d'extension de l'Ecole Maternelle. Les travaux objets de cette opération sont estimés au montant de 205 034.46 € H.T.

La consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée. Trois Architectes ont été consultés, pour cette maîtrise d'oeuvre :

- - Olivier BERTOLI Architecte à COURSAN (11)
- - Françoise GARY Architecte à NARBONNE
- - Jean-Claude SÉRILHAC Architecte à SAINT NAZAIRE D'AUDE
 - Seul deux offres ont été reçues, après analyse de ces offres c'est M. Jean-Claude SÉRILHAC Architecte à St. NAZAIRE D'AUDE qui a été classé en première position.
 - Monsieur Jean-Claude SÉRILHAC Architecte à SAINT NAZAIRE D'AUDE a donc été retenu à **l'unanimité** pour un taux de rémunération de 8.56 % qui représente un forfait de rémunération de 17 550.95 € H.T.

3. Délibération pour avenant au Bail de location du local d'infirmière à Madame BENET Laurie.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Madame BENET Laurie, Infirmière, loue à la commune une partie des bureaux existant dans le bâtiment communal sis Z.A. « Les Prades » dans le cadre de son activité.

Il les informe que Mme. BENET a pour projet de travailler avec Mme. AZAIS (Infirmière). Elles souhaitent que le bail professionnel soit conclu à leurs deux noms.

Ces locaux seront utilisés à usage professionnel comme cabinet d'Infirmières.

Un avenant au bail professionnel doit être envisagé avec Mesdames BENET Laurie et AZAIS Cindy à compter du **1^{er} décembre 2015**. Le loyer restera inchangé (179.17 € H.T. – **215.00 € TTC mensuels**). La durée du Bail est portée à **6 ans soit jusqu'au 31 janvier 2021**.

Mesdames BENET et AZAIS seront solidairement tenues du paiement du loyer.

Accord à l'unanimité

4. Délibération pour Vente du lot 15 Les Mazès III à M et Mme LESERGENT Eric.

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que M. et Mme. LESERGENT Eric, domiciliés 4 rue du Lavandou (*Lavoir*) 11120 VENTENAC-EN-MINERVOIS, souhaitent acquérir le lot n° 15 cadastré section A n° 1012 d'une superficie de **887 m2** (SHON 221 m2) au lotissement communal « **Les Mazès** » III.

Cette vente serait effectuée au prix de **80 000.00 €** (*quatre vingt mille euros*).

Accord à l'unanimité

5. Délibération - Décision Modificative pour paiement facture.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de modifier le Budget primitif M 14 / 2015 afin de :

- permettre le paiement de la facture 201500111 à la Menuiserie MARTY Thierry, concernant le remplacement de la porte de l'Ecole Maternelle suite à effraction.

Pour ce faire, le Budget Primitif M14/2015 sera modifié de la façon suivante :

Investissement ⇨

Opération 22 – Acquisition de Terrains

- 2112 – 22 Terrains de Voirie (-) 2 **184.00 €**

Opération 15 – Aménagement Bâtiments Communaux

- 2188 - 15 Autres Immo. Corporelles (+) 2 **184.00 €**

Accord à l'unanimité

6. Délibération pour modifier le tableau des effectifs communaux.

Monsieur le Maire rappelle à ses collègues la décision de titulariser au 01.01.2016 de l'un des agents communaux qui travaille actuellement en qualité de non titulaire, pour la commune, depuis quelques années maintenant.

Pour permettre de titulariser Mme LARROQUE, il les informe qu'il convient de modifier par délibération le tableau des effectifs communaux pour créer le poste : d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe et supprimer le poste de non titulaire.

Accord à l'unanimité

7. Devis du Syndicat de Voirie travaux « Contre Allée » lot les Mazès III.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis du Syndicat de Voirie d'un montant de 8 710.20 € devis supplémentaire pour aménagement du réseau pluvial et voirie contre allée.

Accord à l'unanimité

8. Modification du règlement du Cimetière (espace intertombes).

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de modifier le règlement du cimetière qui ne prévoyait pas d'espace intertombe. Il convient que chaque ayant droit de la concession laisse 15 cm de chaque côté de la concession pour constituer cet espace pour des mesures de commodités.

Accord à l'unanimité

9. Délibération Décision Modificative pour paiement facture.

Monsieur le Maire informe ses collègues qu'il convient de modifier le Budget primitif M 14 / 2015 afin de :

- permettre le paiement de la facture 6582 à la Société ACE de Béziers, concernant la mise en place d'un Modem Sécurisé au panneau électronique d'informations de la commune.

Pour ce faire, le Budget Primitif M14/2015 sera modifié de la façon suivante :

Investissement ⇨

Opération 22 – Acquisition de Terrains

- 2112 – 22 Terrains de Voirie (-) **504.00 €**

Opération 13 – Acquisition de Matériel

- 2188 - 13 Autres Immo. Corporelles (+) **504.00 €**

Accord à l'unanimité

10. Délibération pour compléter l'adresse de la Résidence Claude Graniès.

Le Maire informe le Conseil Municipal des problèmes récurrents de courrier Résidence Claude Graniès sur la commune. En conséquence, pour pallier à ces problèmes il convient de compléter l'adresse de la Résidence Claude Graniès comme suit :

**(du n° 1 au n°6) Résidence Claude Graniès
Rue des Mazès
11120 VENTENAC-EN-MINERVOIS**

Accord à l'unanimité

11. Proposition de création d'une police intercommunale.

La Commune de Sainte-Valière lance l'idée de création d'une police intercommunale. Les élus pensent qu'une réflexion qui permette d'avoir des éléments concrets est à mener afin de mieux se rendre compte des possibilités de mise en place d'un tel service. (Question à suivre).

12. Mise en place des Bureaux pour les Elections Régionales.

Le Dimanche 06 : M LAPALU – Mme ALCAINA – Mme PAGÉS – M GALANT – Mme PILAT – M BASSÉ.

Le Dimanche 13 : M LAPALU – Mme ALCAINA – M BOUCABEILLE – M CALCOEN – M BASSÉ – Mme PILAT.

13. Choix pour les propositions du spectacle « La Tempora » 2016.

En juillet 2016 :

Choix 1 : PUSH UP !

Choix 2 : Ceux qui marchent debout

Choix 3 : EYO'NLÉ

15. Divers courriers pour information au Conseil Municipal

Fin de séance 20 h 00

Le Maire,

Christian LAPALU.